



Afrique Nourricière

RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET
DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tel (226) 50-36-08-25 ; Tel/Fax : 50-36-26-13 ;
site: www.roppa.info ; Email : roppa@roppa-ao.org; roppa2000@yahoo.fr

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU CADRE DE CONCERTATION DES OP DANS LA FILIERE PECHE

RESOLUTION FINALE



19-20 décembre 2014 à Cotonou (Bénin)

I. INTRODUCTION

1. Du 19 au 20 décembre 2014 s'est tenue à l'hôtel du Lac à Cotonou au Bénin, l'*Assemblée Générale constitutive du cadre de concertation des OP de la filière pêche en Afrique de l'Ouest*. Cette Assemblée Générale Constitutive est l'aboutissement d'un processus de concertation et de dialogue des organisations de pêcheurs et de mareyeuses/eurs d'Afrique de l'Ouest, qui s'inscrit par ailleurs dans la mise en œuvre de l'orientation de la 5^{ème} Convention du ROPPA tenue à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire en 2010, relative au renforcement des services économiques des OP ;
2. L'Assemblée Constitutive a réuni au Total 18 participants représentant des fédérations et coopératives de pêcheurs et mareyeuses/mareyeurs de neuf (9) pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Niger, Sénégal, Ghana, Guinée Bissau, Togo). A cause des problèmes sanitaires que connaît la région, les représentants des OP de pêcheurs et mareyeuses et marieurs des autres pays n'ont pas pu prendre à la rencontre (Mali, Guinée, Libéria, Sierra Léone).
3. Ont également pris part à la rencontre des administrateurs du ROPPA (le président du CA du ROPPA, le Secrétaire Général du ROPPA et l'administrateur du ROPPA en charge du renforcement des services économiques), le chargé de programme principal du ROPPA en charge des politiques et du commerce et deux personnes ressources qui ont appuyé le secrétariat exécutif dans l'animation des travaux et la capitalisation des résultats.
4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs interventions. Le mot d'ouverture a été dit par M. Léopold LOKOSSOU, Président de la PNOPPA Bénin, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le choix du Bénin. Il a rappelé l'importance de la filière pêche en Afrique de l'Ouest et l'engagement du CA sur instruction de la Convention à mettre en place des cadres régionaux de concertation des OP dans 6 filières stratégiques. Deux cadres sont déjà mis en place dans les filières riz et élevage. M. Samba GUEYE, Président du comité de pilotage des réflexions pour la mise en place du cadre provisoire a rappelé de son côté les nombreuses potentialités qui se trouvent dans la sous-région et qui justifient la mise en place du cadre cohérent pour en tirer profit. Il a rappelé le processus et les différentes étapes au Togo et en Guinée Bissau qui ont permis de constituer un comité provisoire et commanditer une étude. Enfin, il conclut en disant que cette date sera importante pour le secteur de la pêche. Le Président du ROPPA, Djibo BAGNA a quant à lui insisté sur la nécessité d'avoir un cadre régional des pêcheurs et mareyeurs jouissant d'une grande légitimité, d'une bonne visibilité et surtout d'une capacité à influencer les politiques, notamment celles relatives aux importations de poissons et autres produits halieutiques d'Europe et des pays Asiatiques, qui envahissent de plus en plus les marchés urbains de la région. Il a également rappelé la vision du ROPPA en ce qui concerne le cadre régional des organisations des pêcheurs qui est un espace de réflexion

sur les préoccupations des exploitations familiales de pêcheurs et non une duplication du ROPPA. Enfin il a exhorté les participants à faire un bon choix des personnes qui vont animés les organes du futur cadre régional de concertation des organisations des pêcheurs. Ensuite il a procédé à l'ouverture de l'AG constitutive.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

5. Les différents points de l'ordre ont été tous abordés en plénière selon l'agenda qui a été adopté. Chacun des points a été abordé à travers une communication faite par le consultant et/ou les participants, suivie d'une discussion et d'une conclusions. Les différents points ainsi abordés sont (i) la situation des filières pêches dans les différents pays ; (ii) les conclusions de l'étude sur les cadres de concertation existants dans les filières pêches en Afrique de l'Ouest ; (iii) la forme organisationnelle et la dénomination du cadre régional de concertation des organisations des pêcheurs et mareyeurs et mareyeuses de l'Afrique de l'Ouest.
6. Un bureau de séance a été mis en place pour conduire les travaux, présidé par le Secrétaire Général du ROPPA, Mr Nazirou SALL. Pour le rapportage il a été appuyé par messieurs Daouda DIAGNE personne ressource et Ousseini OUEDRAOGO chargé de programme principal politiques/commerce au secrétariat exécutif du ROPPA.

III. Résultats des travaux

Les échanges et discussions sur les différents points de l'ordre ont abouti aux constats, décisions, recommandations et résolutions suivantes :

7. *Concernant le processus de mise en place du cadre régional de concertation des organisations des pêcheurs*

Les participants se sont félicités de l'aboutissement de leur processus lancé depuis avril 2013. Ils ont remercié tous les membres du comité de pilotage qui su conduit la feuille de route adopté à Bissau en avril 2013. Ils ont également remercié le CA du ROPPA et toute l'équipe du secrétariat exécutif pour l'appui constant qui a été apporté aux organisations des pêcheurs, mareyeurs et mareyeuses dans leur processus de réflexion ;

Les participants notent que les organisations de pêcheurs, mareyeurs et mareyeuses impliquées dans le processus représentent différents types de pêcheries : maritime, continentale, lagunaire. Le constat est partagé par les participants que ces différents types de pêcheries offrent des emplois à une part importante des populations actives dans plusieurs pays. Dans bien des cas les femmes sont les plus nombreuses dans ce secteur comme en Côte d'Ivoire où elles atteignent 75% des acteurs tirant leurs ressources dans le secteur ;

8. *Parapport au potentiel halieutique de la région , son exploitation et sa valorisation*

Les participants retiennent également que de nombreux défis menacent l'avenir des filières pêches dans les différents pays de la région. Il s'agit notamment (i) des effets des changements climatiques qui sont insuffisamment pris en compte dans les politiques et programmes sectoriels concernant les filières pêches. Ces changements climatiques ont un effet négatif sur le développement et/ou la migration des différentes espèces de poissons et autres fruits de mer. Sur le continent cette situation combinée à l'action des hommes se traduit par un ensablement, un tarissement et une pollution des cours d'eaux qui affectent le développement et la disponibilité des poissons.

Ils regrettent également l'insuffisance, voir l'absence de réglementations et lois appropriées ou une application efficaces de celles-ci pour apporter des solutions durables à diverse formes de pratiques illicites de pêche persistantes dans quasi tous les pays (filets à petites mailles, utilisation de pesticide, non respect des périodes et aires de repos biologique...). Cette situation est également favorisée par une faible organisation des acteurs, un faible niveau de légitimité et/ou de capacités de leurs organisations.

Les participants ont également partagé le constat sur des accords de pêche mal négocié entre certains Etats et des pays ou groupes de pays concernant la pêche maritime avec pour conséquence la concurrence et le pillage des ressources halieutiques par des bateaux industriels qui en plus ne respectent pas toujours les normes et pratiques de pêche favorisant la reproduction et le développement des espèces pêchées.

Le problème de maîtrise du marché constitue également une difficulté pour les petits pêcheurs, mareyeurs et mareyeuses. Le faible niveau d'approvisionnement en électricité, l'insuffisance des infrastructures dans de conservation, le faible niveau de développement de la transformation et l'absence de capacité de contrôle de la qualité des productions sont autant de facteurs qui rendent difficile la commercialisation et une meilleure valorisation des produits.

9. *Concernant les efforts et initiatives développées par les organisations paysannes de pêcheurs, mareyeurs et mareyeuses*

Les participants se sont félicités des initiatives développées par les organisations des petites pêcheurs, individuellement ou en accord avec les Etats dans le cadre des programmes publics qui donnent des solutions probantes face à ces différents défis. Il s'agit entre autres de (i) la mise en place de mutuelles pour financer les activités des acteurs de la filière ; (ii) la mise en place d'infrastructure de conservation (acquisition d'unités de fabrication et de conservation de glace et le soutien au développement de la transformation (Sénégal) ; (iii) mis en place de manière participative d'un processus d'immatriculation des pirogues et bateaux (Gambie), d'un code de la pêche (Sénégal) ; (iv)

la promotion de la pisciculture à travers le creusement et l'empoissonnement de marres et barrages (Niger, Burkina Faso) ; (iv) la mise en place de récifs et d'aires de repos biologiques avec une évaluation concertée de l'impact ...

Les participants admettent que pour obtenir de tels résultats et surtout les mettre à l'échelle et les diffuser dans plusieurs pays, les organisations de petits pêcheurs doivent une seule voie. Elles doivent également avoir une grande légitimité et une capacité de dialogue avec les différents partenaires et d'influence des politiques et programmes touchant les filières pêches. Tout ceci justifie la mise en place d'un cadre régional de concertation.

10. Par rapport aux défis et enjeux de la pêche artisanal et la responsabilité des acteurs

Les participants ont noté les menaces et incertitudes de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest relevées dans le cadre de l'étude commandité par le ROPPA. Des incertitudes et menaces liées à la surexploitation des ressources, la pêche illicite noàn autorisée et aux effets des changements climatiques.

Ils ont également pris acte de la faible participation des petits pêcheurs dans les espaces de concertation et de dialogue mise en place par les administrations publiques, les ONG et les coopérations pour apporter des réponses aux différents défis de la pêche en Afrique de de l'Ouest ; ceci malgré l'interpellation de certaines institutions internationales comme la FAO à travers les directives volontaires, qui suggèrent aux Etats et institutions régionales, une plus grande responsabilisation des petits pêcheurs dans la gestion des ressources naturelles de leurs communautés.

Les participants partagent également le constat de la faible capacité des organisations des petits pêcheurs et de leur faible connaissance et maîtrise des lois et réglementations existante.

11. L'adoption d'un cadre régional de concertation des organisations des pêcheurs artisanaux en Afrique de l'Ouest

Les participants se sont félicité de l'organisation et de la structuration des pêcheurs artisanaux dans les différents pays avec la mise en place d'organisations faitières nationales dans plusieurs pays. Ils relèvent également une participation active des femmes au sein des organisations des petits pêcheurs dans la gestion, l'exploitation et la valorisation des ressources halieutiques.

Ils font cependant l'analyse et le constat que ces organisations nationales ont une faible coordination et concertation au niveau régional alors que les défis des pêcheries ne peuvent plus être traités seulement dans une perspective nationale.

Les quelques organisations existantes au niveau de l'Afrique de l'Ouest ne permettent pas véritablement aux pêcheurs artisanaux de s'exprimer et de défendre leurs visions et propositions, parce que dominées par d'autres catégories d'acteurs, qui malgré leur place et leur importance dans la filière, ne devraient et ne peuvent pas prendre la place des pêcheurs artisans.

Au regard de tous ces enjeux, les participants ont décidé de renforcer la solidarité entre leurs organisations dans les pays et au niveau régional pour construire et/ou développer une seule voix qui leur permettra de mieux participer aux consultations nationales et régionales sur la filière pêche, de s'assumer pleinement et plus efficacement à la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes concernant la filière et de renforcer leurs initiatives visant une meilleure gestion des ressources, une amélioration de l'offre et une meilleure valorisation de la filière.

Dans cette perspective et dans le souci d'avoir une cohérence et une certaine harmonie avec les espaces de concertation des OP soutenus par le ROPPA dans d'autres filières, les participants ont décidé de la mise d'un Cadre de Concertation des Organisations de la Filière Pêche en Afrique de l'Ouest, dénommée **(COFPAO)** comprenant 4 organes pour la gouvernance :

- a) Une assemblée générale qui regroupe 3 délégués par pays dont au moins une femme, soit 39 membres;
- b) Un Conseil d'Administration qui regroupe un délégué (homme ou femme) par pays membre du ROPPA et 2 femmes cooptées au niveau régional, soit 15 membres
- c) Un Bureau Exécutif de 7 personnes
- d) Un groupe de conseiller de 3 personnes

12. La mise en place des responsables des différents organes du COFPAO

Les participants ont approuvé la proposition faite par le groupe restreint en ce qui concerne la mise en place du Bureau Exécutif (voir tableau ci-joint).

Après les participants ont désignés les responsables des différents organes en tenant compte des organisations qui étaient parties prenantes du processus au départ et qui n'ont pas pu prendre part à l'AG constitutive pour des raisons logistiques. Ainsi, les différents responsables ont été désignés et certains postes ont été affectés à des pays qui vont désigner plus tard des représentants. La composition du CA et du groupe des conseillers ainsi désignée.

Ci-joint le tableau de synthèse des noms des différents organes et des pays qui devraient désigner des représentants pour y prendre part.

13. Adoption d'une feuille de route

Après avoir mis en place les organes du **COFPAO**, l'AG a adopté une feuille de route à mettre en œuvre par le bureau pour assurer le lancement effectif du cadre. Cette feuille de route est jointe en annexe.

IV. Conclusion des travaux

Dans la cérémonie de clôture le président de la PNOPPAB a félicité les participants et leur a souhaité un bon retour dans leurs pays respectifs. Le Secrétaire Général du ROPPA s'est félicité de l'aboutissement du processus et des travaux avec la mise en place effective du COFPAO. Il a fait comprendre que le ROPPA va continuer à soutenir la structuration des OP dans les filières et le développement des cadres des OP dans les filières. Le Président du **COFPAO**, a remercié tous les délégués pour leur participation et leur engagement. Il a demandé aux différents participants de faire une fois de retour dans leurs pays respectifs, la restitution des résultats de l'AG Constitutive. Il a précisé que les activités inscrites dans la feuille de route permettront de renforcer la mobilisation des différentes organisations des pêcheurs et des partenaires autour du **COFPAO**.

V. Annexes

1. Liste des membres des organes

a) Liste des membres du CA

N°	Nom et prénom	Fonction	Pays
1	Samba GUEYE	Président	Sénégal
2	Michel SEGUI	1 ^{er} Vice Président	Côte d'Ivoire
3	Solange Romain PEREIRA	2 ^{ème} vice président	Guinée Bissau
4	Ramatou Abdou BEIDI	Secrétaire Général	Niger
5	Emmanuel SANOU	Secrétaire Général Adjoint	Burkina Faso
6	Eustache ALLARO	Trésorier	Bénin
7	Rebecca ESHUN	Trésorier adjoint	Ghana
8	Mamadou DIARRA	membre	Mali
9	Lamin BOJANG	membre	Gambie
10	Ethel R. Wion	membre	Liberia
11	Serah Rogers	membre	Sierra Leone
12	Mr Mamadou Tchiangui DIALLO	Member thiangui7@hotmail.com	Guinée
13	AMETEPE Gnininvi Amédji	membre	Togo
14	Rebecca Attah	membre	Libéria
15	Mme M'Balia SANGARE	Member domanibalia@gmail.com	Guinée

b) Liste des membres du Bureau Exécutif

N°	Nom et prénom	Fonction	Pays
1	Samba GUEYE	Président	Sénégal
2	Michel SEGUI	1 ^{er} Vice Président	Côte d'Ivoire
3	Solange Romain PEREIRA	2 ^{ème} vice président	Guinée Bissau
4	Ramatou Abdou BEIDI	Secrétaire Général	Niger
5	Emmanuel SANOU	Secrétaire Général Adjoint	Burkina Faso
6	Eustache ALLARO	Trésorier	Bénin

7	Rebecca ESHUN	Trésorier adjoint	Ghana
---	---------------	-------------------	-------

c) Liste des membres des conseillers

N°	Nom et prénom	Fonction	Pays
1	Dandjo KEMO	Conseiller	Gambie
2	TETevi Kodjo Koudzo	Conseiller	Togo
3	Fatoumata DIALLO	Conseiller	Mali

2. Feuille de route

Activités	Période date	Responsables	Observations
Finalisation résolution AG et rapport étude	25 – 30 décembre 2014	ROPPA/SE Consultants	Suivi cadre
Lettre d'invitation pour désignation des membres CA & conseillers (plateformes)	25 – 30 décembre 2014	ROPPA/SE	Suivi cadre
Diffusion résolution et rapport étude (OP et partenaires)	1 ^{er} - 10 janvier 2015	ROPPA/SE	Suivi cadre
Concertation avec les autres cadres	1 ^{er} – 15 janvier 2015	ROPPA/SE	Suivi cadre
Mise en place actions prioritaires: (i) identification thématique et mise en œuvre plaidoyer; (ii) information/sensibilisation sur le cadre et ses activités (missions d'échanges avec	10 janvier – juillet 2015	ROPPA/SE	Appui de personnes ressources

partenaires clés)			
Lancement processus élaboration PS & PO	10 janvier – 15 février 2015		
Rencontre avec UEMOA	10 – 15 janvier 2015	Participation autres cadres: élevage & riz	Participation autres cadres: élevage & riz
Tournée de concertation avec les partenaires et les OP	Janvier – juillet 2015	Membres du bureau	SE & Bureau
Réunion du BE	25 – 28 février 2015	Membres du bureaux	Bureau
Réunion CA	Avril 2015	SE/ BE	
AGO	Décembre 2015	Membre AGO	Bureau

